

Mis en ligne le mardi 16 décembre 2008

N°10 - Subvention à l'association "Entraide solidarité 13"

Rapporteurs Mme Blangero

Mme BLANGERO : Dans le cadre des demandes de subventions 2008, l'association "Entraide Solidarité 13" a déposé un dossier qui, lors de son traitement par les services municipaux, a été rejeté celui-ci étant incomplet donc irrecevable. L'association a sollicité la ville afin qu'il soit procédé au réexamen de sa demande et il a été décidé, au vu des activités réalisées en direction du public 3ème âge de la ville, de reconduire la subvention 2007 et d'aider les bénévoles à remplir les dossiers relatifs aux futures demandes de subventions. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 2 900 euros à l'Entraide Solidarité 13" au titre de l'exercice 2008.

Mme MARTINEZ : C'était un problème de pièces administratives et de compréhension du dossier. Ce sont des personnes qui n'ont pas l'habitude de gérer ce genre de dossiers. Cela n'a pas été complètement clair pour cette fois-ci. Les actions sont menées en faveur des personnes âgées.